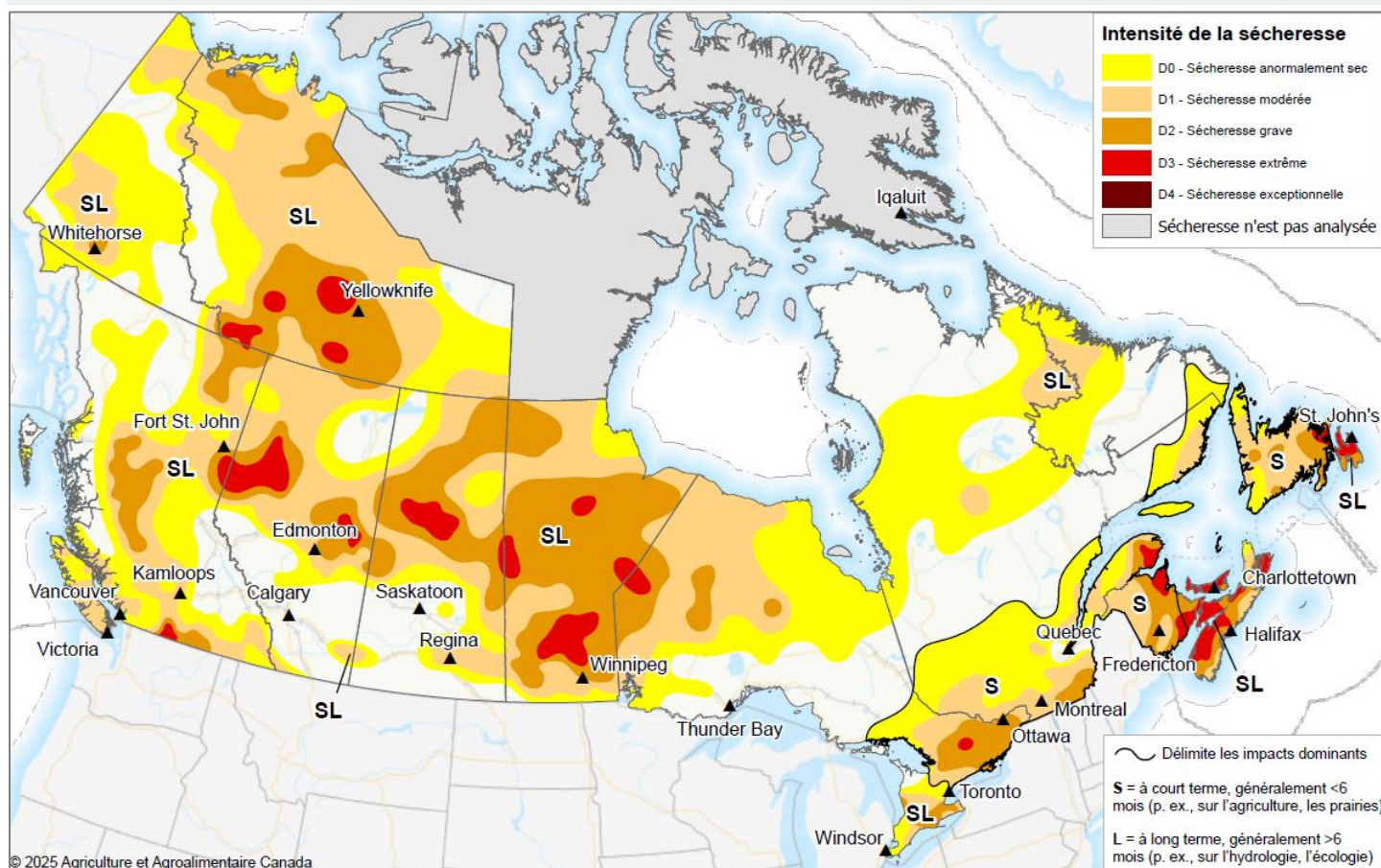


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 31 août 2025



En août, les conditions de sécheresse se sont généralement améliorées dans l'Ouest canadien et ont empiré dans l'Est du pays. En Colombie-Britannique, les conditions de sécheresse se sont améliorées, les régions du nord recevant des précipitations dont elles avaient grand besoin, mais elles se sont aussi aggravées, alors que les régions du centre ont continué de recevoir des précipitations inférieures à la normale. Dans la partie sud de la région des Prairies, la situation s'est considérablement améliorée grâce à des épisodes orageux généralisés qui ont laissé des quantités de précipitations bien supérieures à la normale. Les conditions se sont modérément améliorées dans les régions du nord des Prairies, mais d'importantes zones de sécheresse grave (D2) à extrême (D3) subsistent. La sécheresse a dominé dans l'Est du Canada, les régions du sud de l'Ontario et du Québec et une grande partie de la région atlantique ayant reçu des

précipitations bien inférieures à la normale en août, accentuant considérablement la gravité et l'étendue de la sécheresse.

À la fin du mois, 71 % du pays était classé dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), dont 70 % des terres agricoles du pays.

Région du Pacifique (Colombie-Britannique)

La Colombie-Britannique a connu un mois d'août généralement plus chaud et plus sec que la normale. Les températures ont été jusqu'à 5 °C au-dessus de la normale à l'est de Kamloops. Si les températures ont été près de la normale pendant la majeure partie du mois d'août, deux vagues de chaleur, la première du 10 au 12 août, et l'autre, prolongée, du 22 août à la fin du mois, ont fait en sorte que la province a enregistré des températures mensuelles supérieures à la normale, voire très supérieures à la normale. Même si le Lower Mainland a reçu plus de 200 % des précipitations normales, en grande partie en raison d'un système frontal du Pacifique au milieu du mois, la plupart des autres régions de la province ont reçu des précipitations mensuelles inférieures ou très inférieures à la normale. Le centre-sud, le sud-est et l'intérieur-centre de la Colombie-Britannique ont reçu de 40 à 60 % des précipitations normales, le sud de l'Okanagan et la région de la Paix en ayant reçu moins de 40 %. Bien que le sud de l'île de Vancouver ait reçu des précipitations près de la normale (de 85 à 115 %), les conditions ont été plus sèches dans le reste de l'île.

Les conditions de sécheresse se sont atténuées dans la région du sud-est avec le recul de la sécheresse modérée (D1) et la disparition des conditions de sécheresse grave (D2). Cependant, les déficits croissants de précipitations, les températures élevées et le faible débit des cours d'eau ont favorisé le développement d'une sécheresse extrême (D3) dans les bassins du sud des rivières Okanagan et Similkameen. Les conditions dans le Lower Mainland et dans l'île de Vancouver sont demeurées stables, bien qu'une sécheresse modérée (D1) soit apparue dans le nord de l'île de Vancouver. Dans les régions du centre, les conditions de sécheresse se sont aggravées; en effet, les conditions de sécheresse grave (D2) se sont étendues et les précipitations mensuelles n'ont atteint que 60 à 85 % de la normale, accentuant l'activité des feux de forêt. Dans le nord, les conditions de sécheresse se sont améliorées. Ayant reçu des précipitations supérieures à la normale en août, la région de la Paix a enregistré un léger recul des conditions de sécheresse grave (D2) et extrême (D3). Les feux de forêt ont diminué dans la région de la Paix, bon nombre d'entre eux étant désormais circonscrits ou maîtrisés. De même, le nord-est de la province a affiché un léger recul des conditions de sécheresse grave (D2) et extrême (D3). Dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, les conditions de sécheresse se sont améliorées, entraînant la disparition des enclaves de sécheresse modérée (D1).

À la fin du mois, 71 % de la région du Pacifique était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), dont 89 % des terres agricoles de la région.

Région des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba)

En août, de nombreux secteurs de la région des Prairies ont reçu d'importantes précipitations et connu des orages locaux intenses, en particulier dans le sud, de même que des pluies abondantes, qui ont surtout touché les régions du nord. Pendant le mois d'août, les températures ont beaucoup varié, allant de beaucoup plus froides que la normale à extrêmement chaudes. La dernière semaine d'août a été extrêmement chaude, avec des températures dépassant les 30 °C, faisant tomber des records quotidiens à de nombreux endroits. Ces conditions ont contribué à atténuer la sécheresse persistante, grâce aux précipitations mensuelles supérieures à 150 % de la normale reçues dans le nord et l'est de l'Alberta, dans le centre et le sud-ouest de la Saskatchewan et dans le sud de la région d'Entre-les-Lacs au Manitoba. Dans l'ensemble, la sécheresse s'est nettement améliorée dans la partie sud de la région et légèrement améliorée dans les régions du nord.

Les précipitations reçues sur l'ensemble de l'Alberta ont varié considérablement en août, le centre-ouest recevant moins de 60 % des précipitations mensuelles moyennes, tandis que les régions du centre et de l'est ont reçu de 115 % à plus de 150 % des précipitations mensuelles moyennes en raison d'une série d'orages se déplaçant lentement. L'orage du 20 août a entraîné des vents violents, des rafales descendantes et une grande quantité de grêle. La sécheresse s'est considérablement améliorée dans le sud-est grâce aux précipitations abondantes reçues, qui ont reconstitué l'humidité du sol, rehaussé le niveau des réservoirs et des étangs, et alimenté la nappe phréatique. Seule une petite enclave de sécheresse anormale (D0) et de sécheresse modérée (D1) subsistait autour de Medicine Hat à la fin du mois. Au cours du mois, le centre et le centre-est de l'Alberta ont enregistré un net recul de la sécheresse grave (D2) et extrême (D3), mais d'importantes conditions de sécheresse persistent. Les effets de la sécheresse, comme la diminution des réserves d'eau de surface, les déficits d'humidité du sol, le développement médiocre des cultures et les pénuries d'aliments pour animaux, ont été aggravés par le stress thermique et les conditions d'humidité inadéquates. Si des précipitations tombées au bon moment ont contribué à améliorer les conditions et à favoriser la croissance en fin de saison, il était trop tard pour sauver de nombreuses grandes cultures. La région de la Paix continue d'afficher les pires conditions de sécheresse de la province, malgré un système orageux au milieu du mois qui a apporté une humidité plus que bienvenue. Les producteurs ont dû déplacer leur bétail en raison du manque d'eau de surface, de la mauvaise qualité des

pâturages et de la maigre production d'aliments pour animaux, aggravée par des infestations de sauterelles. Ces répercussions, combinées à l'absence persistante de précipitations dans une grande partie de la région, ont eu pour effet de faire progresser légèrement les conditions de sécheresse extrême (D3) vers le nord.

La majeure partie de la Saskatchewan a reçu des précipitations supérieures à la normale en août, le sud-ouest enregistrant plus de 200 % des précipitations normales. Au début du mois d'août, une intense dépression a provoqué de fortes pluies dans le centre de la Saskatchewan, de la frontière avec l'Alberta à la baie d'Hudson, en passant par Prince Albert. Ce système orageux a apporté plus de 50 mm de précipitations dans une vaste région de la province, la ville de Prince Albert enregistrant la plus grande quantité reçue (79 mm). Les précipitations tombées ont amélioré grandement les conditions de sécheresse, si bien qu'elles ont disparu de la majeure partie du sud-ouest et du centre-est de la Saskatchewan, à l'exception d'une petite enclave de sécheresse modérée (D1) toujours présente à l'extrême sud-ouest. Les précipitations du mois d'août ont aussi amélioré l'état des pâturages et les stocks d'aliments pour animaux, mais les pertes de récoltes sont en grande partie irréversibles, certains producteurs continuant de réduire leurs troupeaux en raison des pénuries d'eau et de fourrages persistantes. Par ailleurs, les conditions de sécheresse modérée (D1) et grave (D2) se sont améliorées dans les régions du centre-sud et du sud-est, bien que certains effets persistent, comme le faible niveau des étangs-réservoirs, la baisse des rendements en foin et les pénuries d'aliments pour animaux. Une sécheresse modérée (D1) persiste dans la région de Regina et de Moose Jaw, où les stations climatiques ont enregistré 48 et 51 % des précipitations normales du mois d'août. Le centre de la Saskatchewan a vu les conditions de sécheresse grave (D2) et extrême (D3) s'améliorer après avoir reçu plus de 150 % des précipitations normales en août, mais il faudrait en recevoir davantage pour atténuer complètement les conditions de sécheresse dans la région. Plus au nord, une enclave de sécheresse extrême (D3) persiste de Buffalo Narrows à La Ronge en raison de déficits de précipitations à long terme. Une sécheresse modérée (D1) et grave (D2) s'est aussi étendue à l'extrême nord-est de la Saskatchewan en raison des conditions de sécheresse de longue durée.

Les précipitations reçues ont été généralement près de la normale à supérieures à la normale sur l'ensemble du Manitoba, et les températures ont été près de la normale. Les exceptions sont les enclaves plus sèches dans la région d'Entre-les-Lacs et le centre-sud du Manitoba, qui ont reçu de 60 à 85 % des précipitations moyennes. Les régions situées à l'ouest de Winnipeg ont reçu d'intenses précipitations à la fin du mois d'août, de sorte que la région a enregistré plus de 200 % de la normale. Grâce aux précipitations supérieures à la normale reçues dans le sud du Manitoba, les conditions de sécheresse anormale (D0) à sécheresse grave (D2) ont légèrement reculé, les conditions de sécheresse extrême (D3) dans l'ouest ont disparu, et les

secteurs à l'est ont aussi vu leur situation s'améliorer. Bien que les régions du centre-sud aient reçu des précipitations normales à supérieures à la normale, celles-ci ont été insuffisantes pour compenser totalement les déficits de précipitations antérieurs, et les effets de la sécheresse tels que la faible production de fourrage, la croissance limitée des pâturages et le retard de croissance des cultures subsistent. Les conditions de sécheresse grave (D2) et extrême (D3) se sont aussi atténuées dans le centre du Manitoba. De nettes améliorations ont été observées dans le centre-ouest du Manitoba, le long de la frontière entre la Saskatchewan et le Manitoba, où de vastes zones précédemment désignées comme zones de sécheresse extrême (D3) ont disparu. Cependant, une enclave de sécheresse extrême (D3) subsiste de Flin Flon à The Pas. Les cultures et les pâturages continuent de montrer des signes de stress, et la disponibilité de l'eau de surface reste limitée. Des améliorations similaires ont été observées dans le nord du Manitoba, où les conditions de sécheresse grave (D2) et extrême (D3) se sont atténuées, dont une vaste enclave de sécheresse extrême (D3) qui a régressé autour de Thompson.

À la fin du mois, 78 % de la région des Prairies était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), dont 59 % des terres agricoles de la région.

Région du Centre (Ontario et Québec)

Les températures générales dans la région du Centre ont été près de la normale en août. Cependant, les températures ont varié, allant d'une chaleur extrême au début d'août à du temps plus frais que la normale vers la fin du mois. Durant la deuxième semaine d'août, plusieurs records de température maximale ont été établis, notamment à Cornwall, qui a enregistré un maximum de 36 °C. Les précipitations ont varié considérablement, une grande partie du nord-ouest de l'Ontario et du nord du Québec ayant reçu de 60 à 120 % des précipitations normales. En revanche, le sud de l'Ontario et le sud du Québec ont connu du temps plus sec, recevant seulement de 40 à 85 % et de 40 à 60 % des précipitations normales, respectivement. La ville de Bancroft et le sud-est du Québec, en particulier la région de Sherbrooke, ont connu les conditions les plus sèches au cours du mois, enregistrant des précipitations inférieures à 40 % de la normale.

Le nord-ouest de l'Ontario a reçu des précipitations éparées qui ont eu pour effet d'améliorer les conditions de sécheresse. La sécheresse modérée (D1) et grave (D2) s'est grandement atténuée, et la plupart des enclaves de sécheresse extrême (D3) ont disparu, à l'exception d'une petite zone près de la frontière entre l'Ontario et le Manitoba. À l'opposé, la sécheresse s'est accentuée dans le sud de l'Ontario, avec la progression d'une sécheresse modérée (D1) et grave (D2), et l'apparition de deux nouvelles enclaves de sécheresse extrême (D3) autour du

comté de Simcoe et de la municipalité de Highlands East. Récoltes retardées, diminution des rendements, pertes de récoltes, cultures rabougries et réduction des réserves d'eau de surface : les faibles précipitations reçues en juillet et en août ont eu des effets modérés sur l'agriculture dans l'est de l'Ontario. Plusieurs offices de protection de la nature ont émis des avis de bas niveau d'eau. Les conditions chaudes et sèches ont aussi rehaussé le risque d'incendie à des niveaux extrêmes dans plusieurs municipalités rurales. Les conditions de sécheresse se sont améliorées dans le nord du Québec. De vastes zones de temps anormalement sec (D0) ont disparu, de même qu'une enclave de sécheresse modérée (D1) à l'est de la baie James, grâce aux précipitations près de la normale reçues ce mois-ci. Des conditions de sécheresse se sont installées dans le sud du Québec, avec l'apparition de conditions de sécheresse anormale (D0) à grave (D2). Le sud-est, près de Sherbrooke, a enregistré les déficits les plus importants, alors qu'il a reçu des précipitations inférieures à 40 % de la normale.

À la fin du mois, 61 % de la région du Centre était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), dont 84 % des terres agricoles de la région.

Région de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador)

Les conditions sèches ont dominé la majeure partie de la région atlantique en août, une grande partie du Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse ayant reçu des précipitations inférieures à 25 % de la normale, plusieurs endroits ayant enregistré l'un des cinq mois d'août les plus secs de leur histoire. Certaines régions de la vallée de l'Annapolis ont connu le mois d'août le plus sec jamais enregistré; à moins de 15 mm, Charlottetown a connu son troisième mois d'août le plus sec, tandis que Saint John a enregistré son quatrième mois d'août le plus sec. Les régions de Fredericton, de Moncton et de Summerside ont connu leur cinquième mois d'août le plus sec jamais enregistré. Des interdictions d'allumer des feux et des restrictions visant l'utilisation des terres, la conservation de l'eau et l'acheminement de l'eau ont été mises en œuvre pour atténuer les effets. Les températures ont été généralement près des moyennes saisonnières dans l'ensemble de la région, bien que plusieurs records de température quotidienne et mensuelle aient été battus lors d'une vague de chaleur au milieu du mois dans les Maritimes, qui a aggravé les conditions de sécheresse. À Terre-Neuve-et-Labrador, le temps chaud et sec du début du mois a contribué à la progression de la sécheresse dans la province. La péninsule Northern et certaines régions du Labrador ont été particulièrement sèches, certains secteurs recevant des précipitations

inférieures à 25 % de la normale.

Au Nouveau-Brunswick, la sécheresse s'est étendue à l'ensemble de la province, alors que les conditions de sécheresse grave (D2) se sont intensifiées dans l'est et que de nouvelles zones de sécheresse extrême (D3) sont apparues. En raison des faibles niveaux d'eau, des restrictions ont été imposées à l'industrie dans des zones forestières, tandis que le niveau des rivières et des réservoirs en dessous de la normale continue de susciter des inquiétudes quant à l'approvisionnement en eau. À l'Île-du-Prince-Édouard, la sécheresse s'est rapidement intensifiée, l'ensemble de la province se trouvant désormais en situation d'extrême sécheresse (D3), ce qui représente un saut de deux à trois catégories de sécheresse par rapport au mois de juillet. Les réserves d'eau de surface s'épuisent, et des restrictions visent des cours d'eau tels que le ruisseau Southwest et la rivière Montague lorsque les débits descendent sous les minima. En Nouvelle-Écosse, la sécheresse a continué de retenir l'attention pour le troisième mois consécutif, la plupart des régions de l'ouest de la province ayant reçu moins de 25 % des précipitations normales. Une sécheresse extrême (D3) est apparue dans la région de l'ouest. En outre, deux enclaves D3 se sont formées près de Pictou/New Glasgow, de même qu'à l'extrémité nord-est de la province. Des pénuries d'eau ont touché les municipalités et les habitants qui dépendent des eaux souterraines, ce qui a donné lieu à des avis de conservation et à des restrictions obligatoires dans plusieurs communautés. Des pertes de récoltes ont été signalées en raison de l'assèchement des bassins d'irrigation et des puits. Halifax Water a lancé un appel à la conservation volontaire étant donné que le niveau des réservoirs est toujours bien inférieur à la normale. À Terre-Neuve-et-Labrador, la sécheresse s'est aggravée dans l'est de la province avec la progression des conditions de sécheresse grave (D2) et l'apparition de conditions de sécheresse extrême (D3), tandis que les conditions de sécheresse anormale (D0) ou de sécheresse modérée (D1) ont persisté dans le sud du Labrador. Dans la presqu'île d'Avalon, les feux de forêt ont forcé des évacuations près de St. John's, et la ville de Sunnyside a déclaré l'état d'urgence après un assèchement des réservoirs, nécessitant un pompage manuel pour maintenir l'approvisionnement.

À la fin du mois, 72 % de la région de l'Atlantique était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de conditions de sécheresse modérée à extrême (D3), dont 100 % des terres agricoles de la région.

Région du Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest)

En août, les températures enregistrées au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ont été près de la normale, les conditions étant légèrement plus chaudes dans le sud-ouest du Yukon. Les précipitations ont été inférieures à la normale dans le sud-ouest du Yukon, tandis que la

plupart des autres régions du territoire ont reçu des précipitations normales à supérieures à la normale. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les régions du sud ont reçu des précipitations inférieures à la normale, tandis que les régions du centre et du nord ont enregistré des précipitations près de la normale. À la fin du mois, dans les régions du sud des Territoires du Nord-Ouest, le temps très chaud et sec est venu accentuer la sécheresse et les feux de forêt.

Au Yukon, les conditions de sécheresse se sont améliorées dans le sud-est, puisque les conditions de sécheresse anormale (D0) et de sécheresse modérée (D1) sont disparues. En revanche, les conditions de sécheresse modérée (D1) se sont étendues légèrement dans le sud-ouest du Yukon en raison de la persistance des conditions sèches. Des changements minimes ont été observés dans le nord du Yukon, les zones de sécheresse anormale (D0) ayant légèrement diminué. Ces changements correspondent aux variations localisées des précipitations, le sud-ouest du Yukon demeurant vulnérable aux déficits d'humidité à court terme. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les régions les plus au nord ont enregistré un recul de la sécheresse grave (D2), les précipitations étant revenues à des niveaux près de la normale. Dans le nord du territoire, cependant, les zones de sécheresse modérée (D1) et grave (D2) ont progressé sous l'effet des conditions de sécheresse persistantes et des faibles niveaux d'humidité du sol. Ailleurs dans le nord de la région, les conditions de sécheresse sont demeurées à peu près stables.

À la fin du mois, 74 % de la région du Nord était classée dans la catégorie de sécheresse anormale (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3).